

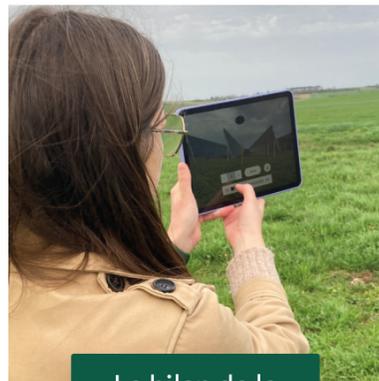
Prochaine étape : l'enquête publique et la décision du préfet

Notre projet a maintenant passé toutes les étapes de l'instruction et peut passer en enquête publique. C'est un moment officiel de concertation. Si vous le souhaitez, vous serez amené à donner votre avis et vos remarques sur le projet, tant sur les étapes de conception que sur ses effets sur le territoire. Un commissaire-enquêteur, personne neutre, sur désignée par la Tribunal Administratif pour recueillir vos avis. Il conclura sur un rapport d'enquête un avis motivé et personnel. Ce sera ensuite au Préfet de se prononcer sur l'autorisation de notre projet.

Un projet construit pas à pas



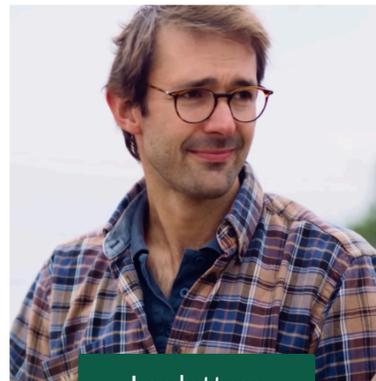
À découvrir sur le site de précylle agrivoltaïque
www.precy-agrivoltaique.fr



Le bilan de la concertation



La carte des îlots agrivoltaïques



Les lettres d'information



**Vous avez des questions sur le projet ?
N'hésitez pas à nous les poser !**

contact@precy-agrivoltaique.fr
Baptiste Vendel, chef de projet
06 80 07 71 14



LETTRE INFORMATION N°4 - AVRIL 2025

Projet de fermes agrivoltaïques de Précylle-le-Sec



Madame, Monsieur,

En 2022 nous étions venus à votre rencontre pour vous présenter les esquisses de notre projet agrivoltaïque à Précylle-le-Sec.

Notre précédente lettre d'information fin 2023 vous présentait nos avancées sur les parties agricoles et énergétiques du projet ainsi que la démarche de concertation que nous avons menée avec le territoire et vous ces dernières années. Tout ce travail nous a permis de déposer les demandes de permis de construire fin 2023.

Aujourd'hui le projet a passé les différentes phases d'instruction par les services de l'état. Nous tenions à vous faire part de ces dernières nouvelles dans le détail à travers ce nouveau bulletin.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et restons disponibles et à l'écoute de vos questions ou remarques.

Le collectif d'agriculteurs

Le projet agrivoltaïque d'un collectif de 10 agriculteurs



« Précylle agrivoltaïque regroupe quasiment tous les agriculteurs de Précylle-le-Sec autour d'un projet associant production agricole et production d'électricité.

C'est une opportunité collective de pérenniser nos exploitations, en valorisant des terres à faibles potentiels, en diversifiant nos activités et en assurant un revenu décent dans le cadre de nos activités. »

Lilian Rameau,
président de l'association Précylle Agrivoltaïque



photomontage de Précylle Agrivoltaïque

2023

Conception et dépôt des demandes d'autorisation

En décembre 2023 nous avons déposé les demandes d'autorisation des permis de construire de Précý Agrivoltaïque. Un premier aboutissement pour notre collectif, après plus de 2 ans de travail et de concertation avec le territoire. Ce dépôt a lancé la phase d'instruction des permis de construire, une nouvelle phase de la vie de notre projet.

Début
2024

Etude préalable agricole

Le début d'année 2024 a été l'occasion pour notre collectif de finaliser les volets économiques des différents ateliers agricoles du projet. Pour ce travail que nous avons amorcé dès 2023, nous avons été accompagnés par de la Chambre d'Agriculture de l'Yonne, la coopérative Alysé pour la partie élevage, et par le Bureau d'Etude SCE.

Été
2024

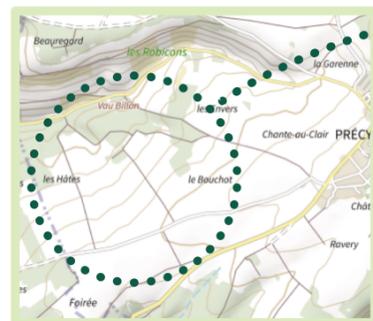
Validation du projet agricole par la préfecture

En juillet 2024 nous étions fiers de pouvoir enfin présenter le projet à la Commission Départementale de la CDPENAF (Comité Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). Cette commission est présidée par le préfet et se compose de représentants des collectivités territoriales, de l'état, des professions agricole et forestière, des propriétaires fonciers, des notaires, des associations agréées de protection de l'environnement... C'était un évènement important que nous attendions avec impatience puisque la commission est amenée à se prononcer sur le volet agricole du projet. L'avis favorable que nous avons reçu nous a donné confiance pour la suite !

Fin
2024

Instruction par les services de l'état

L'ensemble du dossier a été instruit par plusieurs services de l'État sur chacun de ses enjeux. Ils ont tous répondu favorablement. La Mission Régionale de l'Autorité Environnementale a elle aussi pu analyser le projet sur ses différents volets (qualité du dossier, biodiversité, paysage etc...) et formuler des recommandations. Nous avons pu y répondre au travers d'un mémoire en réponse, déposé en préfecture en mars de cette année.



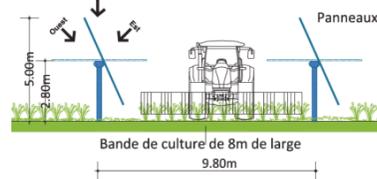
Légende

Projet agricole :

- Atelier grandes cultures
- Atelier ovin
- Atelier fourrage et céréales

Îlots agrivoltaïques :

- Clôtures
- Haies et alignement d'arbres
- Bergerie et bâtiment de stockage
- Panneaux d'information



Bande de culture de 8m de large
9.80m

Guillaume
Atelier grandes cultures



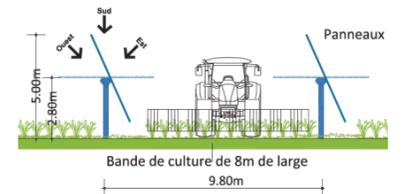
Jérôme
Atelier grandes cultures



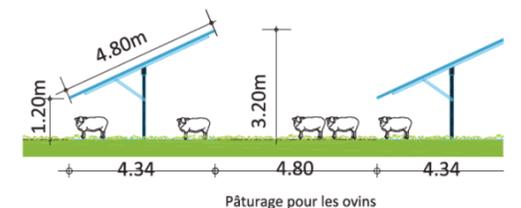
Lilian & Nicolas
Atelier ovin



Damien
Atelier fourrages et céréales



Bande de culture de 8m de large
9.80m



Pâturage pour les ovins

4 îlots agrivoltaïques clôturés indépendants

94 hectares total de projet

74 MWh soit l'équivalent de la consommation de 11 700 foyers

1 bergerie & 1 bâtiment de stockage